

Transmis par l'employeur

Fait à _____ le _____

Nom / raison sociale : _____

Rue, n° : _____

Code postal, ville _____

Pays d'origine : _____

Bundesfinanzdirektion West
Wörthstraße 1-3
50668 Köln
Fax: +49 (0) 221/964870

Programme d'utilisation établi par l'employeur

dans le contexte d'une activité uniquement mobile,

conformément à l'article 16, alinéa 1, de la loi sur le salaire minimum (Mindestlohngesetz) ou à l'article 18, alinéa 1, de la loi sur le détachement des travailleurs (Arbeitnehmer-Entsendegesetz)

en liaison avec l'article 2, alinéa 1, n° 3, du règlement sur les obligations de déclaration en vertu de la loi sur le salaire minimum, de la loi sur le détachement des travailleurs et de la loi sur la mise à disposition de main-d'œuvre (Mindestlohnmeldeverordnung)

Remarque en vertu de l'article 4, alinéa 3, 2^e phrase, de la loi fédérale relative à la protection des données (Bundesdatenschutzgesetz) :

selon l'article 2, alinéa 3, du règlement sur les obligations de déclaration en vertu de la loi sur le salaire minimum, de la loi sur le détachement des travailleurs et de la loi sur la mise à disposition de main-d'œuvre (Mindestlohnmeldeverordnung, MiLoMeldV) au sens de l'article 16, alinéa 1, 1^{ère} et 2^e phrases, de la loi sur le salaire minimum (MiLoG) et l'article 18, alinéa 1, 1^{ère} et 2^e phrases, de la loi sur le détachement des travailleurs (AEntG), vous êtes tenu de fournir un programme d'utilisation des travailleurs que vous employez en Allemagne, rédigé en langue allemande, et de présenter celui-ci au service compétent de l'administration douanière. Ce programme d'utilisation doit indiquer le début et la fin prévue du travail à effectuer, sur le lieu où l'administration des douanes peut consulter les documents nécessaires à des fins de contrôles de même que sur les interlocuteurs et les mandataires désignés par votre entreprise. Le fait de ne pas présenter la déclaration contenant ces données ou de présenter une déclaration incorrecte, incomplète, contraire à la forme prescrite ou hors délai peut être sanctionné, en tant qu'infraction administrative, par une amende allant jusqu'à 30 000 euros.

Remarque relative au remplissage du présent formulaire :

Les informations figurant dans le formulaire doivent être saisies électroniquement ou rédigées lisiblement en caractère d'imprimerie.

Branche d'activité dans laquelle les
travailleurs doivent être détachés¹
(Sélectionner la branche correspondante)

Durée du programme d'utilisation (jusqu'à 6 mois) Début : _____
Fin prévue : _____

Lieu où les documents nécessaires (contrats de travail, relevés du temps de travail, décomptes de salaires, preuves du paiement des salaires) sont tenus à disposition Nom, prénom : _____
Raison sociale : _____
Rue, n° : _____
Code postal, ville : _____

Assurance donnée

Je certifie respecter les conditions de travail (paiement du salaire minimum, éventuellement durée des congés, indemnité de congés payés et prime de vacances supplémentaire) prescrites par la loi sur le salaire minimum et/ou la loi sur le détachement des travailleurs.

(Signature)

Assurance donnée

Dans la mesure où les documents nécessaires sont tenus à disposition à l'étranger, je certifie les mettre, sur demande, rédigés en allemand, à la disposition des autorités douanières, en Allemagne, à des fins de contrôles.

(Signature)

Annexe : liste des noms

¹ Si les travailleurs sont détachés conformément à la loi sur le salaire minimum (MiLoG) dans les branches d'activité mentionnées à l'article 2a de la loi sur la lutte contre le travail clandestin (SchwarzArbG), l'indication de la branche est volontaire.

033037f/1 Programme d'utilisation conformément à l'article 16, alinéa 1, de la loi MiLoG ou à l'article 18, alinéa 1, de la loi AentG -
Employeur mobile (2015)

